

Protocole sanitaire rentrée 2021-2022 RPI6

Ecoles de Boiry-Saint-Martin et Boiry-Sainte-Rictrude

Le protocole sanitaire est composé de 4 niveaux :

COVID-19				
ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022				
PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT				
Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.				
	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Hybridation au lycée selon le contexte local 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge à 50 % • Hybridation au lycée avec jauge à 50 %
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur) • Limitation des regroupements importants • Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) • Limitation du brassage par niveau obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas et poursuite des apprentissages à distance • Collèges et lycées : <ul style="list-style-type: none"> - les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance - les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel 			



[EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.education.gouv.fr/info-coronavirus)

Août 2021



La rentrée s'effectuera au niveau 2 du protocole (jaune). Cela implique les éléments suivants:

- Les élèves et personnels porteront donc le masque à l'intérieur. En extérieur, cela dépendra des consignes des autorités locales.
- Une limitation du brassage par niveau.
- L'EPS est autorisée en intérieur comme en extérieur dans le respect des gestes barrières et d'une distanciation 2 mètres.
- Une classe fermera dès le 1er cas de COVID.

Lien vers le site du ministère de l'éducation nationale : <https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2021-2022-protocole-sanitaire-et-mesures-de-fonctionnement-324257>

Synthèse des mesures mises en place dans nos écoles pour le respect du niveau 2

Parents	<ul style="list-style-type: none">• Explication des gestes barrières (lavage des mains, utilité du mouchoir en papier, poubelle...).• Veillez à l'état de santé général de votre enfant, consulter un médecin s'il présente des symptômes évocateurs du COVID-19.• Prendre la température de l'enfant avant l'arrivée à l'école. Elle doit être inférieure à 38°C.• Signaler à la directrice dans les plus brefs délais si : l'enfant est positif au COVID-19, s'il est cas contact, ou, si un membre de votre foyer est positif au COVID-19.	
Circulation dans l'enceinte de l'école	Boiry-Saint-Martin	Boiry-Sainte-Rictrude
	<ul style="list-style-type: none">*TPS/PS/MS : 1 parent est autorisé à entrer dans la cour pour récupérer son enfant à la porte du fond.*GS/CP : Le parent n'entre plus dans la cour, il attend son enfant devant la grille. L'enfant sortira avec son enseignante, elle sera ainsi disponible pour tout échange éventuel.	<ul style="list-style-type: none">*CE1/CE2 : entrées et sorties par la petite grille*CM1/CM2 : entrées et sorties par la grande grille
Les gestes barrières mis en place à l'école	<ul style="list-style-type: none">• Désinfection des mains au gel hydro-alcoolique dès l'arrivée à l'école (portail pour les plus grands, entrée choisie pour les TPS/PS/MS). Ensuite l'eau et le savon seront privilégiés.• Ventilation des classes à chaque récréation, lors de la pause méridienne, à 17h. Utilisation des purificateurs d'air durant le temps de classe, ou, ventilation de la classe toutes les heures durant 5 minutes.• Port du masque pour les élèves à partir du CP, et, pour tous les adultes entrant dans l'enceinte de l'école.• La distanciation physique d'1m ne concerne pas l'école maternelle.	

	Concernant l'école élémentaire, cette mesure sera respectée si elle est matériellement possible, conformément aux exigences du protocole.	
La désinfection des locaux	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage des sols une fois par jour • Désinfection des tables 2 fois par jour (midi et soir) • Désinfection des poignées de portes (midi, soir, et, à chaque récréation), ou, privilégier les portes intérieures ouvertes pour limiter les surfaces à nettoyer. Attention : Les portes menant sur les extérieurs (cour ou rue) doivent être fermées, conformément aux exigences du plan Vigipirate. 	
Les récréations	Boiry-Saint-Martin	Boiry-Sainte-Rictrude
	Matin : 1 ^{er} temps de récréation GS/CP 2 ^e temps TPS/PS/MS + GS 15 min Après-midi : GS/CP uniquement	Récréations séparées : 1 ^{er} temps CE1/CE2 2 ^e temps CM1/CM2
Cantine	<ul style="list-style-type: none"> • La stabilité des groupes est recherchée et, dans la mesure du possible, les mêmes élèves déjeunent tous les jours à la même table • Il est recommandé d'organiser un service individuel 	